

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET « DÉFI FAMILLE A BIODIVERSITÉ POSITIVE »

L'an deux mille vingt, le **mardi 22 mars 2022 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 15 mars 2022 s'est réuni sur 2 rue de Saint Tropez - Hôtel du Département, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Paul BARRET	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Gaëlle FAVENNEC	

Procuration :

Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. David LAPPARTIENT
Mme Gaëlle FAVENNEC donne procuration à Mme Marie Jo BRETON

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Morgane DALLIC (responsable du pôle Mer et Littoral)
M. Maden LE CROM (chargé de mission transition agricole et alimentaire)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)
M. Clément BRIANDET (Architecte conseil)

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET « DÉFIS FAMILLE A BIODIVERSITÉ POSITIVE »

VU la charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ;

VU l'axe 5 du Plan biodiversité 2018-2020 « Connaître, éduquer, former » ;

VU l'Appel à manifestation d'intérêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux ;

VU l'avis favorable à un soutien du LEADER du Pays d'Auray donné le 10/11/2020 ;

VU la délibération n°2020-48 du 20/10/2020, portant sur le plan de financement du projet ;

L'initiative du projet de « Défis Familles à biodiversité positive » a été lancée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France dans une volonté d'expérimentation puis d'essaimage. Elle a obtenu le soutien de l'Office Français de la Biodiversité pour cette démarche, dont un soutien financier, pour une première expérimentation sur des territoires de Parcs naturels régionaux volontaires : 8 territoires de Parcs se sont portés volontaire, dont le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

L'objectif de ce projet est d'apprendre à observer et identifier notre lien à la biodiversité dans nos vies et gestes du quotidien. Un « Défis Familles à biodiversité positive » peut y contribuer.

Enrayer l'érosion de la biodiversité repose sur deux approches :

1. une approche directe : la préservation du patrimoine naturel « à la portée de chacun », de la biodiversité "de proximité" (une commune qui préserve un terrain communal d'intérêt écologique majeur, un habitant qui entretient son jardin sans utilisation de pesticides...). Le lien avec la biodiversité est direct ;
2. une approche indirecte : la diminution, pour chaque individu, entreprise et décideur public de son « empreinte sur la biodiversité » liée plus globalement à son mode de vie/de production/ de consommation/... Le lien avec la biodiversité est souvent indirect.

A travers les défis, le but recherché est donc d'initier des changements d'habitude à poursuivre au-delà des défis, de réaliser des modifications pérennes, ce qui passe notamment par une prise de conscience des services rendus par la biodiversité, c'est à dire des bénéfices que la biodiversité apporte aux activités humaines (ex : pollinisation, fertilité des sols, épuration de l'eau, etc.).

Il s'agira d'accompagner les familles dans le questionnement de leurs liens d'impact, directs et indirects, de leurs gestes du quotidien avec la biodiversité, de leur rapport à la nature. Certes, les défis ont une importance, mais c'est avant tout le questionnement et la prise de conscience du lien d'impacts qui sont recherchés.

Le territoire d'intervention du projet sera les 6 communes du Parc inclus dans le Pays d'Auray : Locmariaquer, Saint-Philibert, Crac'h, Auray, Sainte-Anne-d'Auray et Pluneret.

L'objectif est de recruter 12 familles, soit 2 familles par commune. Ces familles devront être des familles avec enfants et des jeunes ménages. Il s'agira de recruter un panel de 12 profils de familles en fonction des caractéristiques de leurs lieux d'habitats, mixant des familles habitant un habitat isolé, un lotissement ou une copropriété (type appartement) et des familles avec un petit ou grand jardin, sans jardin avec une cour ou un balcon ou sans jardin et sans balcon.

Le projet comprendra notamment les étapes suivantes :

- Diagnostic /état initial de chaque famille ;
- Réunion plénière de lancement avec les familles - temps d'information sur les enjeux biodiversité ;
- Temps des sensibilisation, animations ou ateliers comprenant l'organisation de 6 rencontres au total, soit 1 par mois, l'animation de la dynamique (envoi d'information, aide aux défis, animation d'un groupe facebook...). Ces ateliers de rencontre seront organisés de manière mixte, incluant des animations spécifiquement dédiées au plus jeunes. Des programmes de sciences participatives seront proposés aux familles.

Les défis s'organiseront autour de plusieurs thématiques :

- Favoriser l'accueil des espèces dans son quotidien,
- Adapter ses pratiques dans son jardin (pour ceux qui en ont un),
- Réaliser des actions écoresponsables en faveur de la biodiversité : acheter responsable, passer du temps au contact de la nature, adapter ses choix alimentaires, adapter sa mobilité / transport...
- Temps de valorisation, avec l'édition d'un magazine du Parc présentant le « défi familles » dans son dossier central (édition de décembre 2021), la création d'une vidéo de valorisation de quelques défis réalisés par les familles (sortie en octobre 2022) et la réalisation d'une exposition sous forme de 15 roll-up présentant les défis (réalisation pour octobre 2022).

La situation sanitaire du printemps 2021 n'a pas permis l'organisation de l'ensemble des animations initialement prévu entre février et juillet 2021. Ainsi une partie des animations liées aux défis se déroulera entre mars et juin 2022.

La durée du projet sera de 27,5 mois (août 2020 à novembre 2022).

Pour mener à bien ce projet, le Pays d'Auray a été sollicité pour l'octroi d'un soutien financier dans le cadre du programme LEADER sur la thématique n°5 « valoriser les ressources locales auprès des jeunes, pour conforter l'identité du territoire ».

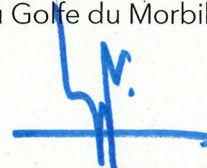
Synthèse du plan de financement du projet :

Description des postes de dépenses	Montant (€ HT)
Frais salariaux PNRGM	16 908,21 €
Animation du projet, suivi des familles, valorisation et communication...	
Cout indirects 15%	2 536,23 €
Prestation pour sensibilisation, animation, ateliers	4 656 €
Fourniture d'outils/matériels pour un kit défi	272 €
Valorisation des défis par la réalisation d'une vidéo	3 840 €
Réalisation d'un magazine du Parc sur le défi, valorisant les actions réalisées par les familles (impression) : Proratiser pour une distribution sur les 6 communes du projet.	1 510, €
Réalisation d'une exposition avec roll-up	1 494 €
TOTAL	31 216,64 €
Financiers (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)
Office Français de la Biodiversité (via convention Fédération des Parcs)	8 500 €
Europe - LEADER (pays d'Auray)	22 716,64 €
TOTAL	31 216,64 €

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité de :

- Valider ce projet selon le plan de financement prévisionnel indiqué (annule et remplace la délibération n°2020-48 du 20.10.2020.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT